

"Attendu qu'avant l'introduction du tarif de préférence, l'industrie lainière était une industrie canadienne florissante;

"Attendu que le recensement industriel de 1905 a prouvé surabondamment l'extinction graduelle de cette importante industrie;

"Attendu que la section de l'industrie lainière a à maintes reprises donné au gouvernement tous les renseignements possibles et a été assurée que ces renseignements étaient suffisants;

"Attendu que la section de l'industrie lainière a suggéré au gouvernement un tarif qui rétablirait cette industrie et qui réduirait plutôt qu'il n'augmenterait les prix pour le consommateur;

"Attendu que les légères modifications faites au tarif en 1906 n'ont pas remédié à la situation;

"Il est, en conséquence, résolu que l'Association réunie en Convention annuelle voit avec alarme l'attitude du gouvernement envers une industrie établie en de si nombreuses parties de la Puissance et qui donne du travail à tant de Canadiens et qu'elle proteste contre la distinction faite par le gouvernement en faveur du manufacturier étranger et au détriment du manufacturier Canadien".

[E.]

Le rapport du comité de l'éducation technique raconte les efforts faits durant l'année auprès du gouvernement pour l'adoption d'un système national d'éducation technique en vue de doter l'industrie et le commerce Canadiens de cadres d'hommes bien exercés dans le but de mettre fin à la situation actuelle qui oblige les employeurs à recruter à l'étranger les hommes qui occupent les positions les plus hautes et les plus rémunérées dans les entreprises Canadiennes.

La proposition faite par le comité de voter une somme de \$5,000 pour instituer une Commission qui visiterait, avec des délégués des gouvernements provinciaux les écoles techniques des différents pays, est adoptée.

Le comité des renseignements commerciaux rapporte que, pour la 1^{re} fois depuis quatorze ans, les importations de marchandises accusent une diminution. De \$342,674,271 en 1907, elles tombent à \$333,014,35 en 1908. Les achats de produits domestiques ont aussi diminué. En 1908, les exportations se sont élevées à \$260,619,002, contre \$249,211,351, soit une augmentation d'environ \$11,410,000. Cette augmentation s'explique par le fait que la consommation domestique ayant diminué, les manufacturiers et les consommateurs ont dû chercher des débouchés au dehors avec plus de persistance. Toutes les branches de commerce, à l'exception des produits forestiers,

ont montré une augmentation. Dans le cas des produits manufacturés l'augmentation a été d'environ \$3,000,000 ou 12 pour cent.

Les résultats des élections des officiers pour le prochain exercice sont comme suit:

Président—R. Hobson, Hamilton.

Premier vice-président—John Hendry, Vancouver.

Vice-présidents des Provinces—Ontario, Lieut.-Col. W. M. Gartshore, London; Québec, W. H. Rowley, Hull; Nouvelle-Ecosse, William Levis, Halifax; Nouveau-Brunswick, Charles McDonald, St. John; Manitoba, R. McKenzie, Winnipeg; Alberta et Saskatchewan, P. Burns, Calgary; Colombie Anglaise, J. G. Woods, Vancouver; Ile du Prince-Edouard, F. L. Hassard, Charlottetown.

Trésorier—George Bco h, Toronto.

Les représentants de Montréal étaient comme suit:—John Bailie, Fred. Birks, J. H. Burland, J. C. Casavart, William Canfield, James Davidson, C. W. Davis, J. S. N. Dougal, Joseph Fortier, Jos. Horsfall, J. R. Kinghorn, J. J. McGill, William Rutherford, J. H. Sherrard, Louis Simpson, William Small, C. A. Smart, F. N. Southam, W. T. Whitehead, W. H. Wyman et R. J. Yonge.

Le nouveau président ayant pris possession du fauteuil, un vote cordial fut pris au milieu des applaudissements unanimes de l'assemblée accordant des remerciements au président sortant.

L'Hon. J. D. Rolland remercia l'assemblée en termes émus et appropriés à la circonstance.

L'espace dont nous disposons ne nous permet guère de donner un compte rendu détaillé du banquet qui a suivi les travaux de la convention de l'Association des Manufacturiers ni des discours aussi importants qu'instructifs qui y ont été prononcés. Nos lecteurs ont, d'ailleurs pu les lire dans les journaux quotidiens.

Toutefois, au sujet de l'industrie des lainages dont il a été tant question durant la convention, nous citerons cette déclaration de Sir Wilfrid Laurier au banquet:

"J'ai entendu suggérer qu'il faudrait envoyer en Angleterre une commission d'hommes d'affaires chargée d'étudier cette question de l'industrie des lainages et de voir à quel point le succès de la marchandise anglaise et ce qu'il y aurait à faire de plus pour aider nos manufacturiers à soutenir sur ce point la concurrence britannique.

"Le gouvernement a toujours eu précédemment pour principe de se renseigner à fond par de semblables enquêtes avant de statuer sur les réformes à exécuter. Je dois dire, que lorsque nous avons entendu la requête des manufacturiers de lainages, le ministre des Douanes a im-

médiatement suggéré qu'il fallait envoyer en Angleterre un commissaire, non pas un politicien, non pas un partisan mais un expert pour voir s'il y avait réellement à faire, en cette matière, quelque chose de plus que ce que nous avions fait. Ce commissaire a été envoyé et il poursuit en ce moment son enquête.

"Je serai heureux de communiquer de nouveau à ce sujet avec l'Association des Manufacturiers. Si l'Association désire qu'une commission soit nommée, où elle aurait des représentants, pour étudier cette question du tarif sur les lainages, elle nous trouvera prêts à la faire droit à sa requête.

"Je ne saurais actuellement dire si votre plainte est bien fondée ou non, mais je puis dire qu'elle a droit à toute la considération du gouvernement et que nous ferons tout en notre pouvoir pour vous donner justice sans léser les intérêts des autres classes de la société.

"Lorsqu'il s'agit de questions aussi délicates et aussi complexes que des changements de tarif, il convient de procéder avec prudence et sans hâte. Nous basant sur ce principe, nous nous efforçons toujours de donner une satisfaction raisonnable à des hommes raisonnables tels que vous.

"Votre président a demandé aussi la création d'une commission permanente du tarif. Il n'a pas expliqué suffisamment ce qu'il entend par là. S'il s'agit d'une commission d'experts, comme il en existe aux Etats-Unis, qui soit chargée de suivre l'application du tarif et l'évolution des conditions économiques du pays, je ne vois rien qui s'oppose à la constitution d'une semblable commission au Canada.

"Vous savez que le parlement vient d'être dissous et que nous marchons à la bataille. Je ne puis donc vous faire aujourd'hui de promesses, mais je puis vous assurer que, quelle que soit l'issue de la lutte, cette question que vous avez soumise, obtiendra toujours la plus grande attention de mes collègues et de moi-même.

"Je regrette, dit en terminant Sir Wilfrid, de ne pouvoir aborder ici quelques autres sujets que j'aurais voulu traiter ce soir avec vous, mais étant venu déjà si souvent m'asseoir à votre table, souffrez que je prenne la liberté de m'inviter pour la prochaine occasion, nous reprendrons alors cette conversation."

A citer également les paroles de Sir Lomer Gouin au sujet des écoles techniques:

"Le gouvernement de Québec a, vous le savez, répondu à votre appel, en fondant des écoles techniques et une Ecole de Hautes Etudes Commerciales. Sir Wilfrid Laurier vous disait tout à l'heure qu'il n'était pas en position de faire des